

DOMAINE A.F. GROS

Caroline PARENT-GROS
1, Place de l'Europe
21630 POMMARD

Facture n° 00010230
Suivant devis n° 00000433
CHENOVE, le 19 juillet 2021

Objet

DEVIS 02 DE SYSTEME D'ALARME DAITEM e-Sens CERTIFIÉ NORME NF A2P TYPE2 POUR VOTRE CUVERIE
RUE PIRRE JOIGNEAUX A BEAUNE

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant H.T.	TVA
1	<u>SYSTEME D'ALARME E-SENS DAITEM NF A2P TYPE2 :</u>				
BH322AF	Centrale-sirène évolutive 2 groupes / 20 détecteurs	1,00	874,00	874,00	1
SH501AX	Module de transmission ADSL/RTC	1,00	389,00	389,00	1
RXU01X	Alimentation secteur 230V AC / 4,5V DC	1,00	31,50	31,50	1
830-99X	Câble réseau Ethernet RJ45/RJ45 Catégorie UTP 5E- long 5 m	1,00	13,00	13,00	1
SH650AX	Clavier vocal extérieur avec lecteur de badge et détecteur d'approche	1,00	395,00	395,00	1
SH804AX	Badge de proximité	5,00	12,00	60,00	1
SH424AX	Sirène-flash extérieure avec synthèse vocale	1,00	459,00	459,00	1
BH281AF	Détecteur multicontact compact blanc	1,00	148,00	148,00	1
IM1740	Détecteur magnétique d'ouverture, ouv : 60mm, ferm : 55mm, type sabot	1,00	20,00	20,00	1
	POUR VOTRE (1) PORTE SECTIONNELLE ARRIERE				1
141-21X	Détecteur de mouvement volumétrique environnement difficile	4,00	265,00	1 060,00	1
	POUR VOS (1) EMBOUTEILLAGE, (1) SALLE CUISINE, (1) SALLE ARRIERE et (1) DESSERT ETAGE				1
181-21X	Détecteur de mouvement compact	2,00	264,00	528,00	1
	POUR VOTRE (2) SALLES DE STOCKAGES				
SH701AX	Relais radio	1,00	270,00	270,00	1
2	<u>Forfait main d'oeuvre</u>				
FORFAIT MO	Installation, programmation, paramétrages, formation	1,00	420,00	420,00	1

Coordonnées bancaires : IBAN : FR76 1100 6210 0714 6102 6000 181

CODE BIC : AGRIFRPP810

Page 1

Tél. : 0380549494 - Fax : 0380549495 - altech21@wanadoo.fr - altech-system.com

100, rue Maxime Guillot - 21300 CHENOVE et Antenne de la Côte BEAUNE - NUITS-SAINT-GEORGES

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant H.T.	TVA
JOURNEE	client... GARANTIE MATERIEL, MAIN D'OEUVRE ET DEPLACEMENT : 5 ANS - TRANSMISSION DES ALERTES EN VOCAL AUTOMATISÉE. Ou, - TELESURVEILLANCE ATRAL SERVICES MULTIVEILLE PRO norme APSAD P3 : 15€ HT/mois - Frais de dossier 60€ HT. Contrat de télésurveillance avec traitement par opérateur et avec option intervention en sus. Ou 25€ HT/mois Plus 4,00€ HT/mois pour levée de doute vidéo.				1 1 1 1

Total H.T.	4 667,50
REMISE -20,00 %	-933,50
Total H.T. Net	3 734,00
TVA ₁ : 20,00 %	746,80
Total T.T.C.	4 480,80
Net à payer (Euro)	4 480,80

Règlement : Chèque à réception

MMA - 21, place Bossuet BP 42425 - 21024 DIJON CEDEX - Contrat n° 114603624

N° SIRET : 428 638 837 00024 - TVA Intracommunautaire : FR3642863883700024 - N° NAFA : 4321AB - RM 21

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

- 1) Nulle commande ne peut être annulée, pour quelque motif que ce soit, sans l'assentiment de notre société qui se réserve le droit de demander dans ce cas une indemnité à l'acheteur.
- 2) Les renseignements portés sur les catalogues, notices et barèmes ne sont donnés qu'à titre indicatif, notre société pouvant être amenée à les modifier à tout moment et sans préavis, en raison de l'évolution de la technique ou des conditions économiques.
- 3) Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre purement indicatif et leur dépassement ne peut entraîner ni annulation de la commande, ni indemnité d'aucune sorte.
- 4) Nos marchandises ne sont ni reprises, ni échangées. Elles sont expédiées aux risques et périls de l'acheteur, même si l'expédition est faite en franco.
- 5) A défaut de paiement aux échéances prévues, l'intérêt légal sera dû sans avertissement.
En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009).
Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012).
- 6) Transfert de propriété : il est expressément stipulé que les marchandises vendues par notre société resteront notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix par l'acheteur (loi du 12 Mai 1981 n° 80 335).
- 7) Juridiction compétente : en cas de contestation quelconque relative à une fourniture, installation ou à son règlement, le Tribunal de Dijon est seul compétent, quels que soient les conditions de vente et le mode de paiement, même en cas d'appel de garantie ou de pluralité de défendeurs. Les droits ou obligations des parties sont régis exclusivement par le droit français.
- 8) Pas d'escompte pour paiement anticipé.
- 9) TVA acquitté sur les encaissements.
La TVA à acquitter subira les variations éventuelles découlant des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors des règlements.
- 10) Garanties accordées sur les chantiers exécutés en France et principauté de Monaco.

Facture n° 00010231
 Suivant devis n° 00000434
 CHENOVE, le 19 juillet 2021

DOMAINE A.F. GROS

Caroline PARENT-GROS
 1, Place de l'Europe
 21630 POMMARD

Objet

DEVIS DE 2 GÉNÉRATEURS DE BROUILLARD BANDIT POUR VOTRE STOCK CUVERIE DE BEAUNE CERTIFIÉ
 NORME NFA2P TYPE 2

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant H.T.	TVA
<u>1</u>	<u>GÉNÉRATEUR DE BROUILLARD BANDIT GRANDS VOLUMES :</u>				
240 DB R60	GÉNÉRATEUR DE BROUILLARD BANDIT à diffusion 60°, livré avec une cartouche HY-3. Jusqu'à 200m2. Vitesse d'ejection 28m3/seconde	2,00	2 228,00	4 456,00	1
E 240 S	Équerre de fixation murale articulée pour générateur de brouillard BANDIT	2,00	155,00	310,00	1
SH710AX	Récepteur de commande et d'interface pour piloter le générateur avec l'alarme	2,00	277,00	554,00	1
MPU01X	Bloc lithium 2 x (3,6V - 17 Ah)	2,00	57,20	114,40	1
DIVERS	Fournitures diverses, visserie, fixations...	2,00	45,00	90,00	1
CS6X0.22	100 m de câble souple 6 conducteurs -section 0,22 mm²	0,40	38,00	15,20	1
RO2V	Câble RO2V 3x1.5 mm²	8,00	3,60	28,80	1
GOUL	Goulotte et/ou tube IRO et/ou gaine ICT	6,00	10,00	60,00	1
<u>2</u>	<u>Forfait main d'oeuvre</u>				
FORFAIT MO JOURNEE	Installation, programmation, paramétrages, formation client...	1,00	420,00	420,00	1
	GARANTIE MATERIEL : 5 ANS				1

Coordonnées bancaires : IBAN : FR76 1100 6210 0714 6102 6000 181

CODE BIC : AGRIFRPP810

Page 1

Tél. : 0380549494 - Fax : 0380549495 - altech21@wanadoo.fr - altech-system.com

100, rue Maxime Guillot - 21300 CHENOVE et Antenne de la Côte BEAUNE - NUITS-SAINT-GEORGES

Total H.T.	6 048,40
REMISE -10,00 %	-604,84
Total H.T. Net	5 443,56
TVA₁ : 20,00 %	1 088,71
Total T.T.C.	6 532,27
Acompte du 19/07/2021	4 100,00
Acompte(s) perçu(s)	4 100,00
Net à payer (Euro)	2 432,27

Règlement : Chèque à réception

MMA- 21, place Bossuet BP 42425 - 21024 DIJON CEDEX - Contrat n° 114603624

N° SIRET : 428 638 837 00024 - TVA Intracommunautaire : FR3642863883700024 - N° NAFA : 4321AB - RM 21

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

- 1) Nulle commande ne peut être annulée, pour quelque motif que ce soit, sans l'assentiment de notre société qui se réserve le droit de demander dans ce cas une indemnité à l'acheteur.
- 2) Les renseignements portés sur les catalogues, notices et barèmes ne sont donnés qu'à titre indicatif, notre société pouvant être amenée à les modifier à tout moment et sans préavis, en raison de l'évolution de la technique ou des conditions économiques.
- 3) Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre purement indicatif et leur dépassement ne peut entraîner ni annulation de la commande, ni indemnité d'aucune sorte.
- 4) Nos marchandises ne sont ni reprises, ni échangées. Elles sont expédiées aux risques et périls de l'acheteur, même si l'expédition est faite en franco.
- 5) A défaut de paiement aux échéances prévues, l'intérêt légal sera dû sans avertissement.
En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009).
Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012).
- 6) Transfert de propriété : il est expressément stipulé que les marchandises vendues par notre société resteront notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix par l'acheteur (loi du 12 Mai 1981 n° 80 335).
- 7) Jurisdiction compétente : en cas de contestation quelconque relative à une fourniture, installation ou à son règlement, le Tribunal de Dijon est seul compétent, quels que soient les conditions de vente et le mode de paiement, même en cas d'appel de garantie ou de pluralité de défendeurs. Les droits ou obligations des parties sont régis exclusivement par le droit français.
- 8) Pas d'escompte pour paiement anticipé.
- 9) TVA acquitté sur les encaissements.
La TVA à acquitter subira les variations éventuelles découlant des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors des règlements.
- 10) Garanties accordées sur les chantiers exécutés en France et principauté de Monaco.

Facture n° 00010232
Suivant devis n° 00000432
CHENOVE, le 19 juillet 2021

DOMAINE A.F. GROS

Caroline PARENT-GROS
 1, Place de l'Europe
 21630 POMMARD

Objet

DEVIS DE SYSTEME DE VIDEO PROTECTION 2 CAMERAS IP TRES HAUTE DEFINITION 5 MEGA PIXELS
 CONFORME NORMES CNIL ET PREFECTURE DE POLICE POUR VOTRE CUVERIE RUE PIERRE JOIGNEAUX A
 BEAUNE

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant H.T.	TVA
1	<u>SYSTEME DE VIDEO PROTECTION :</u>				
SV-IB75Z	Caméra SVEYE-IB IP bullet antivandale HD 5 Méga Pixels, D-WDR H265, varifocale 2,7/13,5mm, lentille motorisée, étanche IP66, vision jour/nuit infrarouge 35m...	1,00	249,00	249,00	1
SV-IBBOX	Socle box pour câblages caméra bullet SVEYE-IB	1,00	24,00	24,00	1
	POUR VOTRE VUE (1) ENTREE ET COUR				
SV-ID35Z	Caméra SVEYE-ID IP demi dôme antivandale HD 5 Méga Pixels, WDR H265, varifocale 2,7/13,5mm, lentille motorisée, étanche IP66, vision jour/nuit infrarouge 25m...	1,00	229,00	229,00	1
SV-IDLBOX	Socle box pour câblages caméra demi dôme SVEYE-ID	1,00	24,00	24,00	1
	POUR VOTRE VUE (1) SALLE ARRIERE ET PORTE SECTIONNELLE				1
DS-7608NI-I2	Enregistreur numérique 8 voies FULL IP - Bande passante 80 Mbps - Jusqu'à 12 MP par voie. Enregistrement vidéo permanent et stockage données sur D.D. auto recyclé. Pour 8 caméras IP très Haute Définition. Compatible MAC et PC	1,00	553,00	553,00	1
DD-4TO	Disque dur WD Purple spécial vidéo surveillance - 4TO	1,00	248,00	248,00	1
LCD-22	Moniteur VGA-HDMI - 21,5" - 16/9	1,00	220,00	220,00	1
DS-7604NI-K1/4P	Enregistreur numérique 4 voies FULL IP - Bande passante 40 Mbps - Jusqu'à 8 MP. Enregistrement vidéo permanent et stockage données sur D.D. auto recyclé. Pour 4 caméras IP Haute Définition. Compatible MAC et PC	1,00	315,00	315,00	1
DD-1TO	Disque dur WD Purple spécial vidéo surveillance - 1TO	1,00	122,00	122,00	1

Coordonnées bancaires : IBAN : FR76 1100 6210 0714 6102 6000 181

CODE BIC : AGRIFRPP810

Page 1

Tél. : 0380549494 - Fax : 0380549495 - altech21@wanadoo.fr - altech-system.com

100, rue Maxime Guillot - 21300 CHENOVE et Antenne de la Côte BEAUNE - NUITS-SAINT-GEORGES

Référence	Désignation	Qté	Prix unit.	Montant H.T.	TVA
2	<u>CABLAGES</u>				
UTP-C5/D3	Dévidoir 305 UTP cat5 - 8 x 0.5 mm2 AWG24	0,70	229,15	160,41	1
GOUL	Goulotte et/ou tube IRO et/ou gaine ICT	19,00	10,00	190,00	1
RJ45/CAT-5.1	Connecteur RJ45 CAT5 blindé	6,00	2,40	14,40	1
RJ45/CABLE1.5	Câble CAT6 non blindé - Long : 1.50 m	1,00	18,00	18,00	1
SW4POE+2	Switch 4 ports 100mbs PoE - 2 ports - 60W - option PoE+ 120W possible	1,00	95,00	95,00	1
3	<u>Forfait main d'oeuvre</u>				
FORFAIT MO JOURNEE	Installation, programmation, paramètrages, formation client...	1,50	420,00	630,00	1
	GARANTIE : 2 ANS				1
	Possibilité d'extension à 8 caméras				

Total H.T.	3 091,81
REMISE -10,00 %	-309,18
Total H.T. Net	2 782,63
TVA₁ : 20,00 %	556,53
Total T.T.C.	3 339,16
Net à payer (Euro)	3 339,16

Règlement : Chèque à réception

MMA - 21, place Bossuet BP 42425 - 21024 DIJON CEDEX - Contrat n° 114603624

N° SIRET : 428 638 837 00024 - TVA Intracommunautaire : FR3642863883700024 - N° NAFA : 4321AB - RM 21

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

- 1) Nulle commande ne peut être annulée, pour quelque motif que ce soit, sans l'assentiment de notre société qui se réserve le droit de demander dans ce cas une indemnité à l'acheteur.
- 2) Les renseignements portés sur les catalogues, notices et barèmes ne sont donnés qu'à titre indicatif, notre société pouvant être amenée à les modifier à tout moment et sans préavis, en raison de l'évolution de la technique ou des conditions économiques.
- 3) Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre purement indicatif et leur dépassement ne peut entraîner ni annulation de la commande, ni indemnité d'aucune sorte.
- 4) Nos marchandises ne sont ni reprises, ni échangées. Elles sont expédiées aux risques et périls de l'acheteur, même si l'expédition est faite en franco.
- 5) A défaut de paiement aux échéances prévues, l'intérêt légal sera dû sans avertissement.
En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009).
Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012).
- 6) Transfert de propriété : il est expressément stipulé que les marchandises vendues par notre société resteront notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix par l'acheteur (loi du 12 Mai 1981 n° 80 335).
- 7) Juridiction compétente : en cas de contestation quelconque relative à une fourniture, installation ou à son règlement, le Tribunal de Dijon est seul compétent, quels que soient les conditions de vente et le mode de paiement, même en cas d'appel de garantie ou de pluralité de défendeurs. Les droits ou obligations des parties sont régis exclusivement par le droit français.
- 8) Pas d'escompte pour paiement anticipé.
- 9) TVA acquitté sur les encaissements.
La TVA à acquitter subira les variations éventuelles découlant des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors des règlements.
- 10) Garanties accordées sur les chantiers exécutés en France et principauté de Monaco.